



Séjour de botanique de terrain (5 jours) : Pyrénées-Orientales

Du 31 mars au 6 avril 2024, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain près de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales.

Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés, entre bord de mer et piémont des Pyrénées, de découvrir la flore printanière de cette région, ou d'en améliorer sa connaissance, et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de vingt ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Quelques informations sur le programme de la semaine *(données à titre indicatif,*

les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)

Ce séjour nous emmènera en pays catalan, des bords de la Méditerranée et des étangs, au pied des Pyrénées, entre sansouires, champs, forêts, vergers d'abricotiers ou d'agrumes...



Les participants doivent être à jour de la cotisation 2024 à l'association La Garance voyageuse



Nombre de participants :
17 personnes, maximum.

Hébergement
Domaine du Mas Bazan
66200 ALÉNYA
<https://www.masbazan.fr>



Attention ! Il est possible que le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) soit réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.

- Repas pris en commun (6 dîners, 6 petits-déjeuners, 5 paniers repas pour midi).
- Hébergement en chambre twin – draps, taie d'oreiller et serviette de toilette fournis.

Les frais d'hébergement + repas seront réglés sur place lors du séjour = prévoir environ 420€ p. pers
(chèque à l'ordre de **La Garance voyageuse**)

Pour des raisons d'organisation, les personnes s'inscrivant **avec hébergement** seront prioritaires ; si vous ne prenez pas l'hébergement, une participation aux frais d'hébergement d'Alain et de location de salle sera demandée.

Rendez-vous au gîte **le dimanche 31 mars à 18h pour une réunion d'accueil (pas d'accueil avant 17h)**,
dispersion le **samedi 6 avril**, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

- Les excursions ayant parfois lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Cependant, les dénivelés n'excèdent pas 300 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles.
- L'utilisation d'un bâton de marche est conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Alain Guichard par courriel à l'adresse : alainguichard26@gmail.com, ou par téléphone au 06 22 96 64 36 ou Laurence Fayet : laurgarance@orange.fr, 06 89 37 16 07

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : **290€**

Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 290€** encaissé mi-mars – ou **3 chèques (100 + 100 + 90)** qui seront encaissés de façon échelonnée (début janvier, mi-février, mi-mars)

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Pyrénées-Orientales : ci-joint un chèque de 290€ (ou 3 chèques)**

Hébergement :

☐ chambre partagée (2 personnes)

Transports :

☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes

☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)

☐ Je viendrai en train : gare de Perpignan

+ co-voiturage à prévoir (Mas Bazan à ½ h environ)

Précisez si vous souhaitez partager la chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2024 :

☐ **20€** (tarif normal) ;

☐ **10€** (petit budget) ;

☐ **30€** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

J'ai bien noté que seuls 30 % des frais d'encadrement me seront remboursés en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour. Et, dans ce cas, suivant les exigences du gîte ou de l'auberge, il est possible que les frais d'hébergement doivent vous être également réclamés.

Rappel : le passe sanitaire (vaccin ou test négatif) pourra être réclamé par les lieux d'hébergement, selon les règles sanitaires en vigueur au moment du séjour.

Signature :